

(1)

( N° 132 )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 AVRIL 1866.

---

Extension de concession en faveur de la Société des chemins de fer du Haut et du Bas-Flénu <sup>(1)</sup>.

---

*Modification au dernier paragraphe de l'article unique, proposée par M. le Ministre des Travaux Publics.*

« Cette concession sera accordée aux clauses et conditions d'une convention et d'un cahier des charges, en date du 11 avril 1865, modifiées suivant les engagements pris le 22 février 1866 par la Société qui exploite le réseau du Haut et du Bas-Flénu. »

---

(1) Projet de loi, n° 153,  
Rapport, n° 232,  
Amendement, n° 269, } session de 1864-1865.

---